

CSS ISDND

Vallon du Fou

Commune de Martigues

UD 13
14/11/2019



Fonctionnement de la CSS

- AP du 17/10/2019 : Intégration de France Nature Environnement
 - Nécessite une modification de l'art 11 du règlement intérieur :
Les collèges composés de 5 membres : 7 voix chacun soit 35 voix
Le collège composé de 7 membres : 5 voix chacun soit 35 voix
- Approbation du compte rendu de la CSS du 08/11/2018
- Renouvellement du bureau, le cas échéant

Visites d'inspection

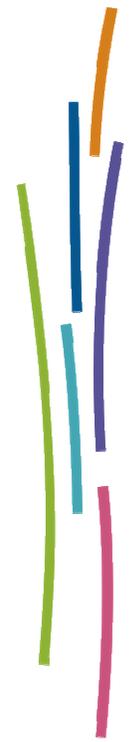
depuis le 08/11/2018

- Inspection du 14 juin 2019
 - Thématiques abordées : admission des boues de la STEP de Martigues, gestion du biogaz, prévention du risque incendie
 - 8 non-conformités
- Inspection inopinée du 09/09/2019 (en marge du contrôle inopiné des rejets aqueux) : nuisances (odeurs, envols), registre des admissions
 - Pas de non-conformité

Contrôles inopinés

- Contrôles inopinés des rejets aqueux (lixiviats)
 - Prélèvement réalisé le 24/10/2018 (24h)
 - 5 paramètres en dépassement

- Contrôles inopinés des rejets aqueux (lixiviats)
 - Prélèvement réalisé le 09/09/2019 (24h)



FIN



Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie